

Prix National arturbain.fr 2008

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes de la Haute Bruche (CCHB) - 114, Grand Rue 67130 SCHIRMECK - Tél : 03 88 97 86 20 - Fax : 03 88 47 46 45 - e-mail : contact@hautebruche.com - www.hautebruche.com

Responsables : Pierre GRANDADAM, Président de la Communauté de Communes de la Haute Bruche

Présentateur : **Jean Sébastien LAUMOND, Agent de Développement Espaces Naturels et Environnement (CCHB)**

Organismes décisionnaires et financeurs : CCHB, les 25 communes, les 20 Associations Foncières Pastorales (AFP) créées depuis 1986 - Partenaires financiers : Conseil Général Bas-Rhin, Région Alsace, Etat, Union Européenne.

Propriétaire du site : Les propriétaires membres des 20 Associations Foncières Pastorales, la CCHB, les 25 communes

Description de l'opération : Les élus de la Haute Vallée de la Bruche ont engagé dès 1990 une politique paysagère intercommunale. Retrouver un environnement harmonieux qui exprime la réconciliation des gens du pays avec leur terroir, ne pas accepter les friches au coeur des villages et aux champs comme une évolution naturelle et inéluctable, ne pas se référer avec nostalgie aux paysages de cartes postales anciennes mais construire un vrai projet de développement durable et d'aménagement des sites et des paysages. Tels sont les défis relevés par les élus, habitants, professionnels qui se sont appropriés les enjeux et objectifs de cette démarche conduite dans la durée. Une véritable culture du paysage s'est élaborée à partir des multiples actions concrètes menées sur le terrain.

Equipe pluridisciplinaire : CCHB : Agents de développement : E Muziotti, AC Ostertag, JS Laumond; secrétariat: C Hild, C Petit, J Tounounti
Communes et Associations Foncières Pastorales : Elus et membres AFP (Présidents, Vice-présidents, ...) Interventions bureaux d'études Aménagement et Paysage : DAT Conseils (F Tacquard - 68470 Storckensohn), Bouquot Eco Paysagement (J.Y Bouquot - 67000 Strasbourg), Oréade-Brèche (J.P Grandjean - 67130 Schirmeck), Opus-Spécies (C Lemmel - 58140 Brassy), APAAR (F Doyelle-B Decque 67420 Plaine).

"LE PAYSAGE C'EST L'AFFAIRE DE TOUS!", CCHB (67)



- 1/2- Réhabilitations pastorales
- 3/6- Points lecture du paysage
- 4- Journée pastorale
- 5- Elevage, activités agricoles
- 7- Réhabilitation de fermes traditionnelles



Qualité architecturale :

- Consolidation de l'**identité** de la Haute-Bruche (agencement des villes et villages, fermes traditionnelles, cités ouvrières et bâtiments industriels) par la création d'espaces ouverts et pastoraux à l'entrée, au coeur et en périphérie des bourgs.
- **Réhabilitations pastorales** (1et 2) et mise en lumière du patrimoine rural (bancs, fontaines, calvaires, alignement d'arbres le long des chemins, vergers pévillageois, ...) participant à l'identité et à « l'**esprit des lieux** ».
- Mise en scène du **patrimoine architectural** (7) depuis les axes de découvertes.
- **Sensibilisation** du public (plaquettes « Réhabiliter sa maison vosgienne », « Construire sa maison dans la vallée », Cédérom «Le paysage, c'est l'affaire de tous ! 20 années d'actions paysagères en Haute-Bruche »).

Qualité de vie sociale :

- **Implication de la population** dans la définition du plan paysager et dans les actions à engager (groupes de travail regroupant acteurs privés et publics).
- Associations Foncières Pastorales (AFP) composées d'**acteurs motivés** pour façonner un cadre de vie de qualité et soutenir une dynamique agricole locale.
- **Journées pastorales** (4) avec les habitants participant à des actions d'entretien de leurs richesses naturelles et bâties.
- Création d'un paysage nouveau générant de nouveaux **liens sociaux** (opérations d'ouvertures paysagères au coeur des villages et dans les fonds de vallée reliant les villages ; gestion collective de troupeaux (4 et 5).
- Passage de « témoins » **entre générations** (scolaires et membres actifs retraités d'AFP).
- Création de points de lecture du paysage (3 et 6) (belvédères) pour **sensibiliser** la population à comprendre et décrypter l'espace

Respect de l'environnement :

- Mise en valeur des sols et **milieux naturels** de fonds de vallée et des terrasses agricoles (1et 2) proches des villages
- Reconquête des milieux pastoraux caractéristiques (**flore et faune**) confiés en gestion raisonnée aux éleveurs locaux.
- Développement de Mesures Agro-Environnementales Territoriales «**Notre montagne, des hommes et des milieux à préserver** »
- **Protection des milieux aquatiques** le long de la Bruche et ses affluents (réhabilitation de ripisylves aux fonctions biologiques et environnementales reconnues)
- Valorisation des produits forestiers (1et 2) issus des programmes d'aménagement (**bois d'oeuvre, bois énergie**,...)